

L'éducation populaire : mise en lumière d'une approche éducative incontournable tout au long et au large de la vie

Présentation de l'avis dans le cadre du colloque

*L'éducation populaire autonome : regard transversal sur
une pratique au service du politique*

Maxime Steve Bégin, professionnel de recherche

maxime-steve.begin@cse.gouv.qc.ca

16 novembre 2018

À propos du Conseil supérieur de l'éducation

- Organisme public fondé en 1964
- Conseille le ministre sur toute question en éducation
- Organisme indépendant du Ministère
- Table du Conseil / commissions / permanence
- Avis : état de situation / enjeux / recommandations

Idées-forces issues de l'avis

- L'éducation populaire est actuelle. Elle est déployée dans plusieurs milieux, même si elle est peu visible et que son apport est trop souvent ignoré.
- Cette approche éducative permet de répondre à certains besoins des adultes pour lesquels l'éducation formelle est moins bien adaptée.
- L'éducation populaire permet de concrétiser la perspective d'une éducation tout au long et au large de la vie, donc d'une éducation qui touche à toutes les sphères de la vie.
- Il faut mettre en place les conditions nécessaires pour assurer la pérennité et le développement de l'éducation populaire.

Les milieux explorés par le Conseil

L'ÉP en milieu institutionnel

- Dans les commissions scolaires
- Dans les cégeps

L'ÉP en milieu non institutionnel

- Dans les organismes d'action communautaire autonome
- Dans les organisations syndicales

Des pratiques visant le soutien de démarches d'éducation populaire

- Plusieurs milieux à l'œuvre (ex. : cégeps, universités, regroupements d'organismes d'action communautaire autonome, organismes communautaires autonomes de formation)

Une définition opérationnelle de l'éducation populaire

« L'éducation populaire est un **processus d'apprentissage interactif et collectif** pouvant prendre diverses formes en réponse à des besoins variés ancrés dans différentes sphères de la vie adulte. Elle permet à des acteurs sociaux individuels ou collectifs de **développer leur capacité à agir** de façon autonome, à faire respecter leurs droits, à exercer les rôles qu'ils se donnent, à assurer leur propre développement et à participer à celui de leurs milieux de vie. »

Un continuum de pratiques en éducation populaire

Deux pôles pour caractériser les démarches des acteurs, peu importe les milieux

- Un courant d'adaptation sociale
- Un courant de transformation sociale



Ces deux courants ne sont pas antinomiques

- Ex. : une mission de transformation sociale peut donner lieu à certaines pratiques qui se situent du côté de l'adaptation

Quelques mots à propos de l'éducation populaire autonome

- Une branche du champ de l'éducation populaire : vise aussi le développement du pouvoir d'agir individuel et collectif ainsi que l'éducation citoyenne
- Une approche propre au milieu de l'action communautaire autonome (ACA)
- Inspire les pratiques d'éducation populaire de plusieurs organismes d'ACA : un idéal à atteindre, mais comporte une certaine complexité
- Plus particulièrement déployée en alphabétisation populaire, en défense collective des droits et par les centres de femmes, mais aussi ailleurs

Pour plus de détails, voir l'avis du Conseil, pages 89-91 et annexe 4

Quelques mots à propos de l'éducation populaire autonome (suite)

- Ce qui distingue l'ÉPA des autres approches d'éducation populaire :
 - Axée sur la transformation sociale
 - Démarches d'apprentissage et de réflexion critique
 - Prise de conscience individuelle et collective (approche de conscientisation inspirée de Paolo Freire)
 - Suscite des actions collectives visant la transformation
- Quelques principes importants (MEPACQ, 1998) :
 - Porte sur les causes et non les effets des injustices et des problèmes sociaux
 - S'adresse surtout à des populations qui ne contrôlent pas ou qui contrôlent très peu leurs conditions de vie et de travail
 - Amène le groupe à se prendre en main et favorise les démarches d'apprentissage de la population
 - Intriquée dans la vie associative autant que dans les structures de fonctionnement de l'organisme et les activités plus formatives

Les défis de l'éducation populaire

Deux défis transversaux

- Faire valoir la légitimité et la pertinence de l'éducation populaire pour répondre à certains besoins éducatifs
- Maintenir et améliorer la qualité des pratiques éducatives : des conditions préalables à revoir et des mesures de soutien à développer

Des défis sectoriels

- **En action communautaire autonome :**
consolider et développer les pratiques d'éducation populaire
 - La reconnaissance de l'action communautaire autonome comme véhicule éducatif légitime et pertinent
 - Défi lié aux transformations importantes découlant de l'adoption et de la mise en œuvre de la politique de soutien et de reconnaissance de l'action communautaire
 - Résultat : invisibilisation de l'éducation populaire en ACA (sauf pour le secteur de la défense collective des droits)
 - Effet : État s'intéresse aux services rendus par les organismes, peu à leur action éducative

Les caractéristiques cumulatives des différentes formes d'action communautaire

Critères de base à remplir pour être reconnu comme un *organisme communautaire* (1-4)

1. Statut d'organisme sans but lucratif
2. Enracinement dans la communauté
3. Vie associative et démocratique
4. Mission, gestion, orientations et pratiques propres

Critères additionnels à remplir pour être reconnu comme un *organisme d'action communautaire autonome* (5-8)

5. Initiative des gens de la communauté
- 6. Poursuite d'une mission propre à l'organisme et qui favorise la transformation sociale**
- 7. Déploiement de pratiques citoyennes et d'approches larges pour aborder les problématiques dans leur ensemble**
8. Conseil d'administration indépendant du secteur public

Critères supplémentaires à remplir pour être reconnu comme un *organisme de défense collective des droits* (9-12)

9. Approche d'éducation populaire autonome
10. Action politique non partisane
11. Activités de mobilisation sociale
12. Activités de représentation

Des défis sectoriels

- **En action communautaire autonome (suite) :**
 - Le maintien des pratiques d'éducation populaire en contexte de précarité
 - La pérennité des regroupements d'organismes et des organismes communautaires autonomes de formation qui soutiennent les pratiques éducatives
 - Le développement de modalités de formation du personnel à l'interne

Ce qu'il faut retenir pour l'ACA

- Le mouvement d'ACA constitue un des plus importants milieux où se déploie l'approche d'éducation populaire. Elle est d'ailleurs une constituante de son « essence ». L'ACA est donc aussi une action éducative. L'EPA est une source d'inspiration pour cette action.
- Les conditions actuelles ne favorisent pas toujours le déploiement de l'éducation populaire. Cette situation découle notamment de l'application variable des principes de la politique (2001) d'un ministère à l'autre.
- Leur application plus équitable enverrait un signal quant à l'importance de ce milieu éducatif et soutiendrait les organismes dans la poursuite de leur mission axée sur la participation et la transformation sociale, notamment par l'éducation populaire.
- Le milieu de l'ACA doit poursuivre ses efforts visant à rehausser l'adhésion des organismes aux objectifs de transformation sociale, laquelle repose sur des approches d'éducation populaire.

Trois orientations et douze recommandations

Orientation 1

Engager le Québec dans une perspective d'éducation élargie à laquelle l'éducation populaire contribue pour le mieux-être des adultes

Deux voies d'action :

- Adopter une perspective éducative soutenant la reconnaissance de l'éducation populaire
- Assurer une meilleure visibilité à l'éducation populaire



Orientation 2

Consolider et accroître la place de l'éducation populaire comme moyen de soutenir le développement du pouvoir d'agir des adultes et de leur capacité à jouer leurs différents rôles

Des conditions à réunir :

- Assurer l'autonomie nécessaire aux organisations et aux collectivités qui déploient l'éducation populaire
- Susciter et soutenir l'expression de la demande éducative
- Intensifier les collaborations en éducation populaire pour mieux répondre aux besoins des adultes

Orientation 2

Consolider et accroître la place de l'éducation populaire comme moyen de soutenir le développement du pouvoir d'agir des adultes et de leur capacité à jouer leurs différents rôles

Quatre voies d'action :

- Reconnaître l'éducation populaire comme composante centrale de l'action communautaire autonome
- Assurer la pérennité et le développement des pratiques d'éducation populaire des organisations qui travaillent avec des personnes en situation de vulnérabilité ou d'exclusion
- Garantir la pérennité de certaines structures qui favorisent l'essor de l'éducation populaire
- Dans les commissions scolaires, revoir les modalités d'encadrement propres aux services d'éducation populaire et se donner les moyens de leur mise en œuvre



Orientation 3

Pérenniser et enrichir les moyens d'une
éducation populaire de qualité

Trois voies d'action :

- Soutenir la formation des intervenantes et des intervenants
- Développer une fonction d'observatoire des pratiques d'éducation populaire et accroître la recherche portant sur ces pratiques
- Accroître l'apport des pratiques de soutien à l'éducation populaire